



## Fiche de projet

<b>Nom du projet</b>	Demande de crédit pour l'étude « Stratégie d'évolution des infrastructures communales »	<b>N° projet</b>	Infra-2019/3
		<b>N° invest.</b>	CG 2019/8
<b>Mandant</b>	Conseil communal	<b>Chef de projet</b>	K. Prébandier C. Cornioley

Préavis				
Service	Nom resp.	Date	Préavis	Commentaire
<b>Conseil communal</b>	Pierre-Yves Dietlin		<b>OK</b>	RAS
<b>Boursier</b>	François Guerry		<b>OK</b>	Financement par les liquidités

### 1. Description

Le Conseil communal souhaite élaborer, en incluant la population, une stratégie d'évolution et de développement des infrastructures publiques afin de répondre aux défis futurs de notre commune (déjà annoncée dans les divers du CG du 27.05.2019). Il s'agit de réfléchir à l'organisation des bâtiments, des services publics et de la mobilité ainsi qu'à leur potentiel d'évolution en fonction du développement démographique. Cette démarche nous permettra d'orienter nos projets à moyen et à long terme en fonction des choix, des besoins et des priorités exprimées par les citoyens ainsi que des analyses qui seront effectuées.

La réussite d'une telle démarche participative nécessite en effet l'accompagnement d'un bureau spécialisé capable de porter un regard extérieur expérimenté pour adapter la situation présente de nos infrastructures aux enjeux à venir. Ce partenaire sera garant de la méthodologie et de l'implication des diverses parties prenantes (population, Conseil général, entreprises etc.) dans ce processus.

Pour rappel : à plusieurs reprises, le Conseil communal s'est trouvé confronté à des situations plus ou moins urgentes (par exemple, la réfection ou non du bâtiment Moullet due à une étanchéité défectueuse, l'isolation et le remplacement du chauffage de l'école de Châbles ou le remplacement en urgence du chauffage de la grande salle de Cheyres suite à une défectuosité imprévisible et irréversible). Les membres du Conseil général ont exprimé, depuis le début de la législature, leur besoin de s'appuyer sur une vision d'ensemble clairement dessinée assurant des décisions et actions cohérentes à mener.

Ce printemps, nous avons fait appel à des bureaux d'urbanisme, expérimentés dans ce domaine, pour évaluer leurs compétences et leurs outils susceptibles de répondre au mieux à notre demande d'analyse et d'encadrement. Nous avons bien insisté sur le fait que nous tenons à impliquer la population dans le projet. Nous avons reçu quatre offres qui se rejoignent par certains aspects et se distinguent par d'autres.

Notre souhait est de suivre les étapes suivantes :

- Diagnostic / recensement (y compris un questionnaire par ménage)
- Synthèse et mise en place des ateliers participatifs
- Elaboration d'une stratégie d'évolution

Ces quatre offres nous ont permis d'estimer les coûts d'une telle étude qui se situent entre CHF 25 et 35'000.-.

Le choix du bureau d'étude sera confié à un groupe de travail qui recevra chaque candidat avant la proposition de décision.

Afin de réaliser ce plan de « Stratégie d'évolution des infrastructures publiques », le Conseil communal vous demande un crédit de CHF 35'000.-.